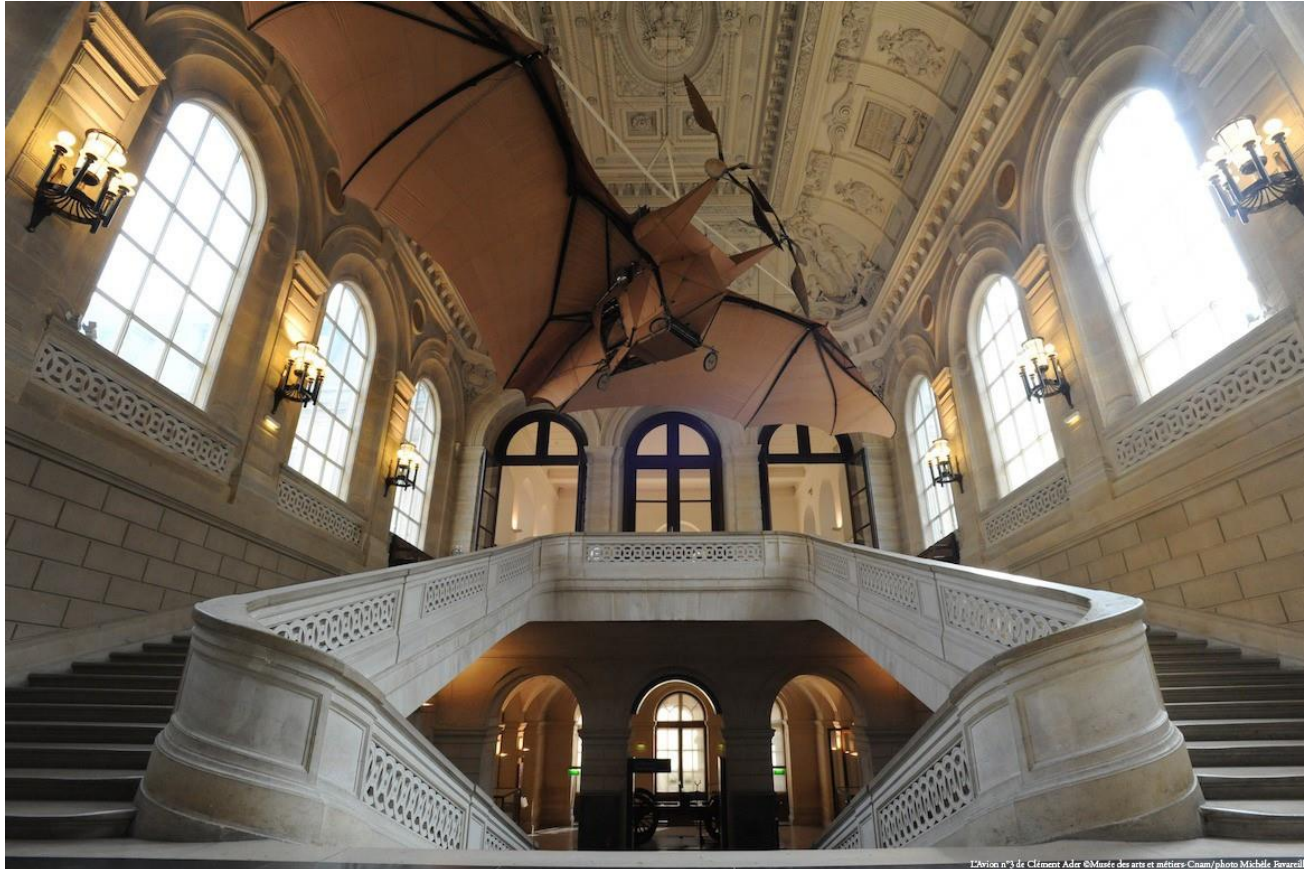


Débat d'orientation et de cadrage budgétaire 2025



L'Avion n°3 de Clément Ader ©Musée des arts et métiers - Cnam / photo Michèle Foracelle

Conseil d'administration 17 mai 2024

Débat d'orientation budgétaire 2025

1. Le contexte

Le contexte : une statique financière saine fin 2023

Le niveau de la trésorerie de l'établissement (hors fondation) s'élève à 52,3 M€ (cf annexe 2).

Un fonds de roulement (FDR) de l'établissement hors fondation à 52,2 M€ (cf annexe 2 bis) **mais dont 29,9 M€ sont fléchés**

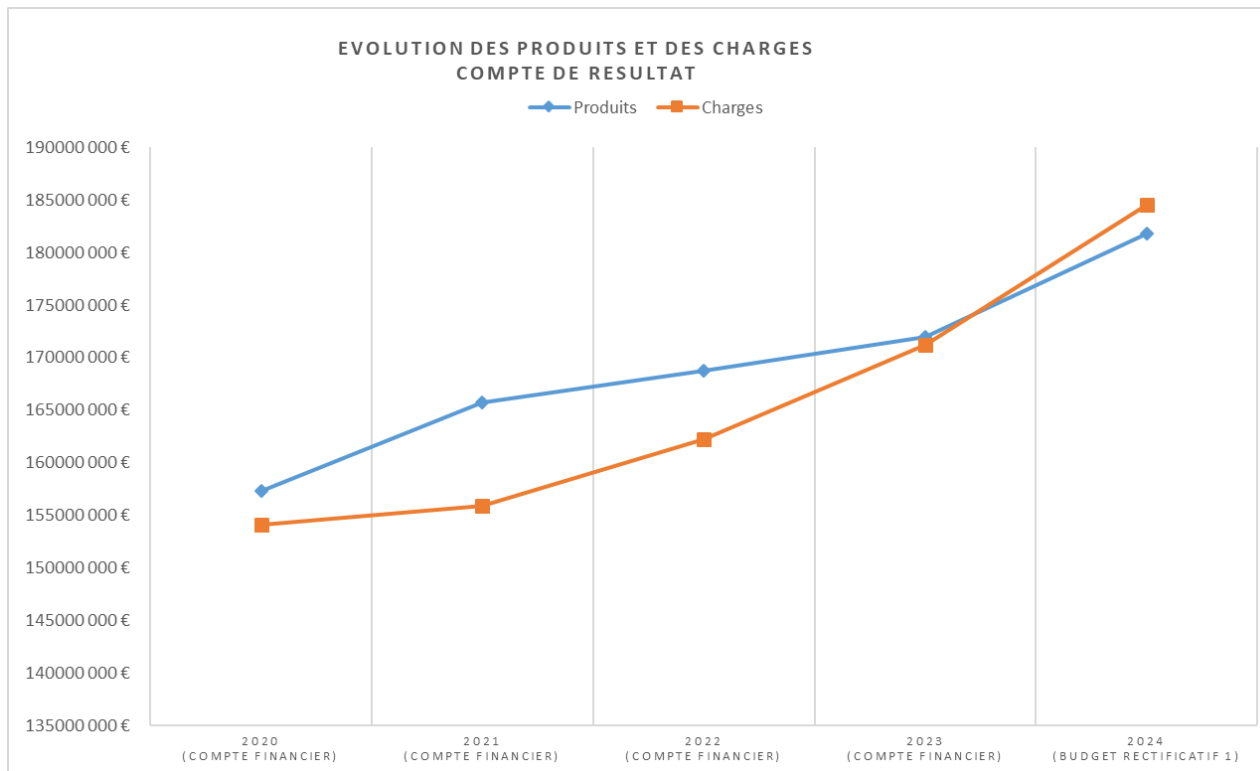
Pour l'établissement principal, le Fonds de roulement libre d'emploi au 31/12/2023 est évalué à 22,3 M€ (après prise en compte des provisions, des opérations pluriannuelles d'investissement prises en compte au budget rectificatif 1 -2024 et du reliquat CVEC - cf annexe 2 ter et 3)

L'utilisation de ce fonds de roulement a déjà été acté pour des opérations nouvelles au budget 2024 à hauteur de 4M€ pour des investissements et pour financer le déficit de fonctionnement lié au surcoût de l'énergie et à l'augmentation des charges de personnel liée à la mise en œuvre des mesures de l'Etat non financées à ce jour (2,8M€). L'établissement devra également dégager les moyens en 2025 pour l'équipement du nouveau bâtiment dédié à l'Intechmer (450 k€).

Après prise en compte de ces opérations, **le fonds de roulement libre d'emploi est évalué à 15 M€ fin 2024** soit 32 jours de fonctionnement.

Le contexte : une dynamique plus contrastée

Le compte de résultat 2023 confirme une dynamique des dépenses plus forte que celle des recettes (cf annexe 4) qui se poursuit au budget 2024 avec un compte de résultat prévisionnel en déficit :



La maîtrise de l'équilibre financier, et notamment le développement des recettes de l'établissement reste un enjeu crucial pour les exercices futurs et une orientation forte du budget 2025.

Le contexte : une augmentation relative des ressources en 2023

Une évolution de +1,95 % des produits en 2023 qui doit être relativisée

Une subvention pour charge de service public en progression de 4,16 % en 2023 mais avec un **financement partiel des mesures salariales décidées par l'Etat**. En particulier, en 2024, le coût prévisionnel de la mise en œuvre des mesures RH découlant du rendez-vous salarial de juin 2023 s'élève à 2,5M€, pour un financement de l'Etat notifié à ce jour à 994 k€, soit un coût restant à financer sur fonds propres de l'établissement de 1,54M€.

Une baisse des ressources propres de 2 M€ en 2023 par rapport à 2022, essentiellement liée à un ralentissement de l'activité de recherche et à la baisse de l'activité de formation (*cf annexe 5*). En particulier, **la tendance à la baisse des produits issus de l'activité de formation continue observée depuis plusieurs exercices se poursuit**.

Les prévisions de ressources propres au budget 2024 sont en progression mais essentiellement pour des opérations spécifiques, ne permettant pas de dégager des moyens pour financer l'évolution des charges.

Le contexte : une dynamique persistante en 2024 des dépenses de personnel

Une prévision d'augmentation de 6 % des dépenses de personnel en 2024, après 5,6 % en 2023

En 2023, les dépenses de personnel représentent 73,78 % des dépenses budgétaires globales. Elles s'élèvent à 123,8M€ (taux exécution/prévision de 98%) soit une progression de 6,6 M€ par rapport à 2022.

Cette hausse résulte essentiellement de la **mise en œuvre des mesures réglementaires** (dont + 1,56 M€ hausse du point d'indice, + 2,1 M€ mesures LPR et mesures rendez-vous salarial 2023)) et de la **politique RH de l'établissement** (dont 776 k€ nouveau référentiel contractuel).

Les impacts de ces mesures se poursuivent en 2024. Les dépenses de personnel inscrites au budget initial 2024 sont en hausse de 6% par rapport à l'exécution 2023 et s'élèvent à 131,3 M€ (cf annexe 9).

Une augmentation du poids de la masse salariale :

	Compte financier 2019	Compte financier 2020	Compte financier 2021	Compte financier 2022	Compte financier 2023	Budget initial 2024
charges de personnel /produits encaissables	72%	75%	71%	72%	75%	77%
Ratio maximal défini par le CA	75%	77%	77%	77%	77%	77%

Le contexte : une forte progression des charges fixes de fonctionnement

En 2023, les charges de fonctionnement (hors amortissement et provision) ont été en augmentation de 6,4% (soit 2,3 M€) en 2022 par rapport à l'exercice précédent

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des coûts de l'énergie (+ 1,2 M€), des charges de maintenance des bâtiments (dont + 282 k€ gardiennage & nettoyage) et par les frais de déménagement pour l'installation dans les nouveaux bâtiments.

Le surcoût de l'énergie prévisionnel 2024 diminue légèrement en raison de la baisse des tarifs mais sans retour à la situation avant crise (-0,3M€ estimé par rapport aux dépenses 2023 mais +1,4M€ par rapport à 2021, *annexe 7*) et devrait se maintenir en 2025 au vu des marchés notifiés à ce jour.

Les dépenses de maintenance des bâtiments progressent sur 2024 avec l'exploitation des deux nouveaux bâtiments Landy 2 et Synergie 2.

Un effort engagé pour améliorer le taux d'exécution budgétaire de l'enveloppe de fonctionnement : 83 % en 2023 contre 76 % en 2021

Au budget 2024, afin d'optimiser l'affectation des moyens et de dégager des marges de manœuvre, un rebasage des enveloppes au regard des dépenses exécutées et de l'évolution des dépenses a été effectué. Ces efforts **d'amélioration de l'allocation des moyens devront être poursuivis pour le budget 2025, en inscrivant le dialogue de gestion dans la stratégie pluri-annuelle du Cnam.**

Débat d'orientation budgétaire 2025

2. Les orientations proposées

Les orientations budgétaires proposées (hors projets sur convention et investissements) : retour à l'équilibre

Les orientations budgétaires s'inscrivent au regard du contexte actuel et dans l'anticipation des premières perspectives tracées à l'occasion de la préparation du projet stratégique de l'établissement

Après deux déficits successifs, elle visent un retour à l'équilibre du budget de l'établissement en 2025, sous réserve d'un financement à 100 % dans la SCSP des mesures salariales décidées par l'Etat

Compte de résultat

	BI 2024	Cible 2025	Ecart 2025/2024
Recettes	175,8	178,2	2,4
<i>SCSP</i>	<i>118,8</i>	<i>120,3</i>	<i>1,4</i>
<i>Ressources propres formation hors contrat apprentissage</i>	<i>25,9</i>	<i>26,9</i>	<i>1,0</i>
<i>Ressources propres formation contrats apprentissage</i>	<i>6,9</i>	<i>6,9</i>	<i>0,0</i>
<i>Ressources propres hors formation</i>	<i>24,1</i>	<i>24,1</i>	<i>0,0</i>
Dépenses	178,6	178,2	-0,3
<i>Masse salariale</i>	<i>131,4</i>	<i>130,9</i>	<i>-0,4</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>47,2</i>	<i>47,3</i>	<i>0,1</i>
Résultat	-2,8	0,0	2,8

Les orientations budgétaires proposées : les moyens d'un retour à l'équilibre

Cet objectif de retour à l'équilibre en 2025 suppose en particulier, s'agissant des recettes

- **Subvention pour charge de service public : hypothèse d'augmentation de 1,4 M€** au titre du financement mesures LPR 2025 et de 100% mesures indiciaires du rendez vous salarial juin 2023 (contre 50 % actuellement)
- **Ressources propres de formation hors apprentissage : augmentation de 5 % par rapport à l'exécuté 2023**, permise grâce à la consolidation de la croissance du nombre d'auditeurs (objectif + 5 % en 2024/2025) et au rattrapage tarifaire qui sera engagé à la rentrée 2024
- **Ressources propres apprentissage : stabilisation**, dans un contexte de réduction des coûts contrats
- **Ressources propres hors formation : stabilisation**, dans un contexte de ralentissement de la progression constatée ces dernières années

Les orientations budgétaires proposées : les moyens d'un retour à l'équilibre

Cet objectif de retour à l'équilibre en 2025 suppose en particulier, s'agissant des dépenses

- **Masse salariale : une cible à 130,9 M€, permise par**
 - **une économie tendancielle de 1,2 M€ liée intégralement au « glissement vieillesse technicité négatif » (GVT négatif) : les départs en retraite sont remplacés mais le remplacement des personnels partant à la retraite par des recrutements plus jeunes fait diminuer le salaire moyen et la masse salariale**
 - **la stabilité de l'enveloppe de HED, plafonnée à 160 000 sur le périmètre des EPN et du CLE (hors CFA, EICnam et Cnam entreprises) à l'issue du pré-dialogue de gestion**
 - **une provision de 0,8 M€ pour des mesures nouvelles**

- **Fonctionnement : quasi-stabilisation par rapport à 2024**

Les orientations budgétaires proposées : la procédure proposée

Afin d'atteindre ces cibles, la procédure budgétaire et le dialogue de gestion de la rentrée 2024 mettront notamment l'accent sur :

- **l'allocation prioritaire des moyens au regard des premières orientations stratégiques** qui émergeront à l'occasion de la préparation du projet stratégique. En particulier, s'agissant de la formation, **les moyens humains et financiers seront prioritairement accordés lorsqu'ils se rattacheront au renforcement de l'EICnam ou à la thématique d'une école**
- **La stratégie des entités de formation pour atteindre la cible de +5 % d'auditeurs**
- **La poursuite de la fiabilisation de la construction budgétaire**, afin d'améliorer le taux d'exécution budgétaire
- **Une expérimentation d'un dialogue de gestion infra-annuel** pour mieux suivre la réalisation des objectifs

Débat d'orientation budgétaire 2025

3. Les actions envisagées pour 2025

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
Mettre en place une politique RH plus attractive et performante en investissant dans l'expertise et l'engagement des personnels académiques et administratifs du Cnam	<i>Mieux reconnaître l'engagement des agents, y compris financièrement</i>	Améliorer les outils de répartition du complément indemnitaire annuel et coupler l'exercice avec les entretiens professionnels annuels

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
<p>Renforcer et articuler le pilotage infra- et pluri-annuel pour développer les ressources et en optimiser l'allocation, au service du déploiement de la stratégie de l'établissement</p>	<p><i>Améliorer l'analyse des activités pour optimiser l'allocation des moyens (EP/réseau): comptabilité analytique, tarification, adéquation ressources/ résultats</i></p>	<p>Mettre en place une comptabilité analytique</p> <p>Engager une simplification de la politique tarifaire</p> <p>Fiabiliser la programmation des projets pluriannuels - diminuer les reports</p>

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
Renforcer et articuler le pilotage infra- et pluri-annuel pour développer les ressources et en optimiser l'allocation, au service du déploiement de la stratégie de l'établissement	<i>Développer les activités générant des ressources propres (formation, recherche, diffusion de la culture scientifique et technique)</i>	Systématiser la mise en place de frais de gestion
		Mise en place du CRM
		Renforcer l'analyse économique des partenariats

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
Renforcer et articuler le pilotage infra- et pluri-annuel pour développer les ressources et en optimiser l'allocation, au service du déploiement de la stratégie de l'établissement	<i>Inscrire le dialogue de gestion dans la stratégie pluri-annuelle du Cnam</i>	<p>Pour les EPN, prioriser l'allocation des moyens nouveaux (financiers et RH) autour du périmètre de l'EICnam et des thématiques des écoles</p> <p>Pour le musée, préparer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel</p>

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
<p>Renforcer et articuler le pilotage infra- et pluri-annuel pour développer les ressources et en optimiser l'allocation, au service du déploiement de la stratégie de l'établissement</p>	<p><i>Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs pluri-annuels en cohérence avec la stratégie du Cnam (RH, handicap numérique, immobilier, RSE)</i></p>	Adoption du schéma directeur du numérique
		Adoption du schéma directeur du handicap
		Adoption du schéma directeur des ressources humaines
		Adoption du schéma pluriannuel de stratégie immobilière
		Lancement du schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale

Principales actions à portée budgétaire envisagées pour 2025:

Objectifs	Orientations	Actions 2025
<p>Renforcer et articuler le pilotage infra- et pluri-annuel pour développer les ressources et en optimiser l'allocation, au service du déploiement de la stratégie de l'établissement</p>	<p><i>Renforcer les outils et pratiques de pilotage</i></p>	<p>Appuyer le déploiement d'outils de reporting fondés notamment sur le SI-AP</p> <p>Définition d'indicateurs de gestion avec des responsables identifiés</p> <p>Expérimentation d'un dialogue de gestion infra-annuel</p> <p>Elargissement du SI-AP vers la recherche</p>

Le processus d'élaboration du budget

- **17 mai** : Débat d'Orientation Budgétaire;
- **Mai - juin** : Lettre de cadrage qui décline les orientations arrêtées par le conseil d'administration et précise le cadrage budgétaire et les priorités ;
- **Juillet – novembre** : dialogue de gestion
 - entre les CRB et les SO qui leur sont rattachés

Le CRB anime le dialogue de gestion itératif, agrège les données budgétaires des SO, arbitre et consolide les prévisions budgétaires dans le respect des objectifs fixés.

- Entre les CRB et l'ordonnateur principal

Le dialogue de gestion est basé sur des **contrats d'objectifs et de moyens**, déclinés en besoins récurrents et projets nouveaux et selon les modalités définies dans les axes stratégiques.

- **Octobre - Novembre** : arbitrages budgétaires ;
- **Décembre** : présentation du projet de budget au conseil d'administration.

Annexes

- Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement 2019-2024
- Annexe 2 : Les indicateurs financiers
- Annexe 3 : Les programmes d'investissement pluriannuels en cours
- Annexe 4 : Les comptes de résultat de 2020 à 2023
- Annexe 5 : L'évolution détaillée par composantes des produits de 2019 à 2023
- Annexes 6 : La subvention pour charges de service public (SCSP)
- Annexe 7 : L'évolution des charges de 2020 à 2023
- Annexe 8 : L'évolution du taux d'exécution budgétaire 2019 à 2023
- Annexe 9 : l'évolution des dépenses de personnel 2021, 2022, 2023 et prévisions 2024
- Annexe 10 : L'évolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement
- Annexe 11 : bilan du précédent DOB

Annexe 1 : Suivi des indicateurs et jalons

Les indicateurs

Axe 1 : Formation

1- Nombre de filières Bac + 1 créées

2- Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

3- Nombre d'équipements mutualisés, nombre de personnels support et d'appui mutualisés

4- Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

5- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique

6- Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé » impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

7- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans la thématique « travail et santé »

8- Chiffres de fréquentation du Musée

9- Nombre de publications dans HAL par année

Axe 3 : Europe et International

10- Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam

Les opérations

Axe 1 : Formation

1- Suivi annuel du programme « Cœur des territoires »

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

2- Programme « modélisation numérique et données massives »

-> Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation

-> Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « simulation numérique » (à visée nationale et internationale)

-> Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale)

3- Programme travail et santé

-> Mise en place d'un programme transverse sur le modèle du CEET

-> Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) pilotés par le Cnam

4- Direction de la culture scientifique et technique

-> Réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places)

-> Nouvel organigramme pour la DCST

5- Portail HAL Cnam

-> Ouverture officielle du portail HAL Cnam

Axe 3 : Europe et International

6- International

-> Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais

-> Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger

Axe 4 : Gouvernance et Pilotage

7- Gouvernance

-> Lab'S DN : création d'une entité juridique spécifique

-> SI Pilotage de scolarité : lancement du déploiement progressif

-> Carte stratégique : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée

8- GRH

-> Ecole de développement des compétences : mise en œuvre progressive

-> Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle

-> Intégration des évolutions Saghe - Dématérialisation du recrutement des vacataires enseignants

Annexe 1 : Suivi des indicateurs et jalons

Les indicateurs

Axe 1 : Formation

1- Nombre de filières Bac + 1 créées

2- Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

3- « Modélisation numérique et données massives » : nombre d'équipements mutualisés / nombre de personnels support et d'appui mutualisés

4- Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

5- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique

6- Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé » impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

7- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans la thématique « travail et santé »

8- Chiffres de fréquentation du Musée

9- Nombre de publications dans HAL par année et part de texte intégral

Axe 3 : Europe et International

10- Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam

Direction de l'Aide au Pilotage
04/04/2024

Valeur cible 2023

Résultats cumulés 2019 à 2023

Etat de réalisation

 27


21



 5

16



 2 / 2

6 / 0



 8

20



 8

17



 8

18



 4

10



 250 000

271 029



 40 %
texte intégral


15 279 (dont 4 781 et 46% en texte intégral en 2023)







9 673 en 2023
6 877 en 2019



 Objectifs cibles 2023 réalisés

 Objectifs cibles en cours de réalisation


 Objectifs cibles non réalisés

Annexe 1 : Suivi des indicateurs et jalons

Les opérations

Axe 1 : Formation

Suivi annuel du programme « Cœur des territoires » : une centaine de lieux visée

 Fin 2023



Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation

 Fin 2019



Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « simulation numérique » (à visée nationale et internationale)

 Fin



Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale)

 2022
Fin



↳ Réorientation de l'organisation d'une conférence sous une nouvelle forme avec la mise en place d'une école « IA et numérique »

↳ Réorienté :
2024



Mise en place d'un programme transverse « travail et santé » sur le modèle du CEET

 Fin 2020




↳ Réorientation du programme sous une nouvelle forme avec la mise en place d'une école de la santé

↳ Réorienté :
2024



Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) sur la thématique « travail et santé » pilotés par le Cnam

 Fin 2022




↳ Réorientation des cycles de conférences sous une nouvelle forme avec la mise en place d'une école de la santé

↳ Réorienté :
2024



Réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places)

 09/2019



Nouvel organigramme pour la DCST

 Fin



Ouverture officielle du portail HAL Cnam

 2019
Été 2019



Annexe 1 : Suivi des indicateurs et jalons

Les opérations

Axe 3 : Europe et International



Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais

2019-2021



Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger

2019-2021



Axe 4 : Gouvernance et Pilotage



Lab'S DN : création d'une entité juridique spécifique

2021



SI Pilotage de scolarité - dernier trimestre 2019 : lancement du déploiement progressif

Annuel



Carte stratégique : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée

Annuel



Ecole de développement des compétences : mise en oeuvre progressive

2020-2023



Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle

2020



↳ Réajustement du jalon cible

↳ Fin 2024



Intégration des évolutions Saghe - Dématérialisation du recrutement des vacataires enseignants

2021-2023



Objectifs cibles réalisés

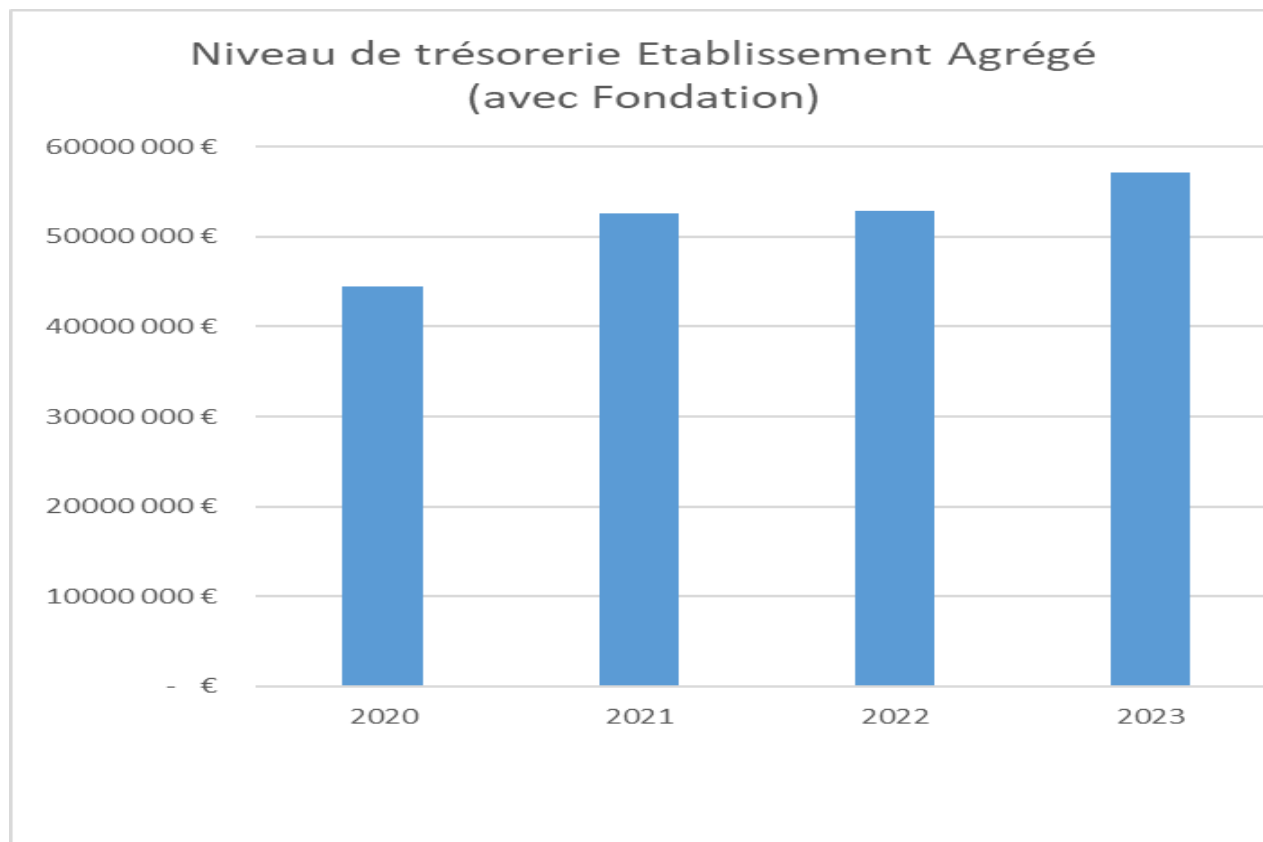


Objectifs cibles en cours de réalisation



Objectifs cibles non réalisés

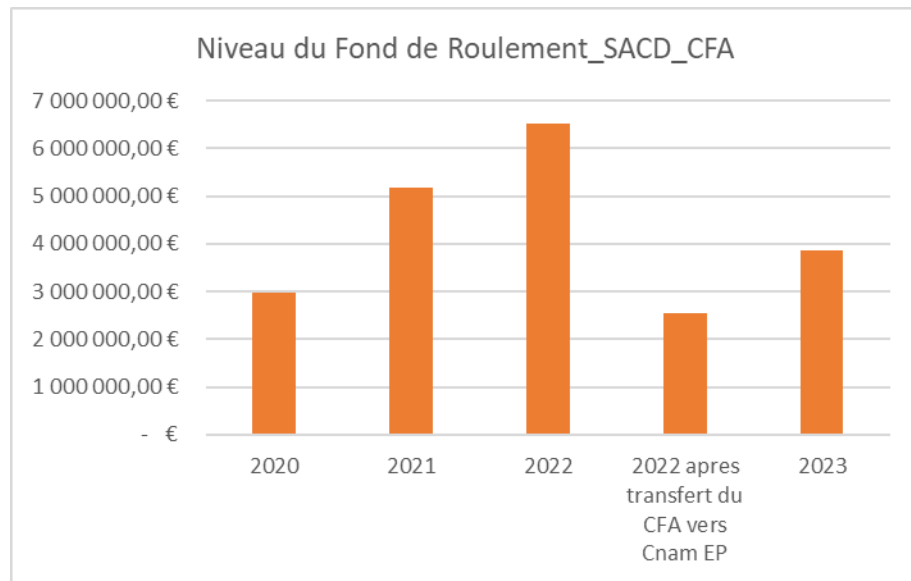
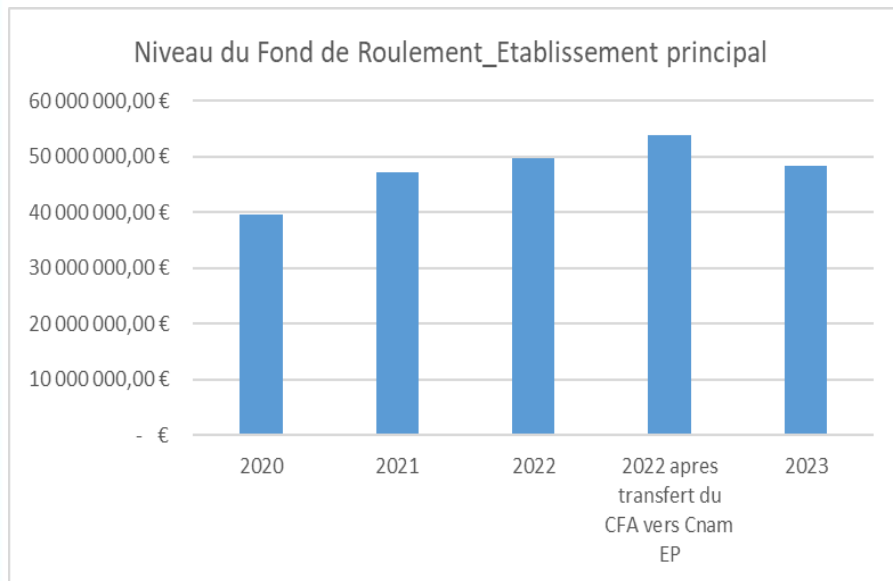
Annexe 2 : Indicateurs financiers



2020	2021	2022	2023*
44 476 282 €	52 640 917 €	52 895 503 €	57 115 062 €

* Dont trésorerie Etablissement hors fondation = 52 336 430,12€

Annexe 2 : Indicateurs financiers



2020	2021	2022	2022 après transfert du CFA vers Cnam EP	2023
39 496 836,68 €	47 278 897,68 €	49 787 344,81 €	53 752 178,95 €	48 405 997,70 €

2020	2021	2022	2022 après transfert du CFA vers Cnam EP	2023
2 962 174,29 €	5 171 168,15 €	6 508 706,16 €	2 543 872,02 €	3 868 916,61 €

Annexe 2 : Indicateurs financiers

Pour l'établissement principal, le Fonds de roulement libre d'emploi au 31/12/2023 après prise en compte des provisions et des opérations pluriannuelles votées au dernier budget rectificatif 2024 (BR 1 2024) : 22,3 M€

Fonds de roulement net global (FRNG) au 31/12/2023	52 274 914 €	
Restes à réaliser sur programmes d'investissement, PREF, CVEC et SCSP	12 615 560 €	
Restes à réaliser sur contrats et conventions	- €	
Emprunts et dettes assimilées	- €	
Excédents relatifs à la formation continue	- €	
Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes	3 868 917 €	<i>FDR du SACD CFA Cnam</i>
Créances supérieures à deux ans non provisionnées	- €	
Provisions	13 470 930 €	
TOTAL Fonds de roulement non libre d'emploi	29 955 407 €	
TOTAL Fonds de roulement libre d'emploi	22 319 508 €	
Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	- €	
Fonds de roulement non libre d'emploi après intégration de la réserve de financement de la trésorerie	29 955 407 €	

Annexe 3: les programmes d'investissement en cours en 2024

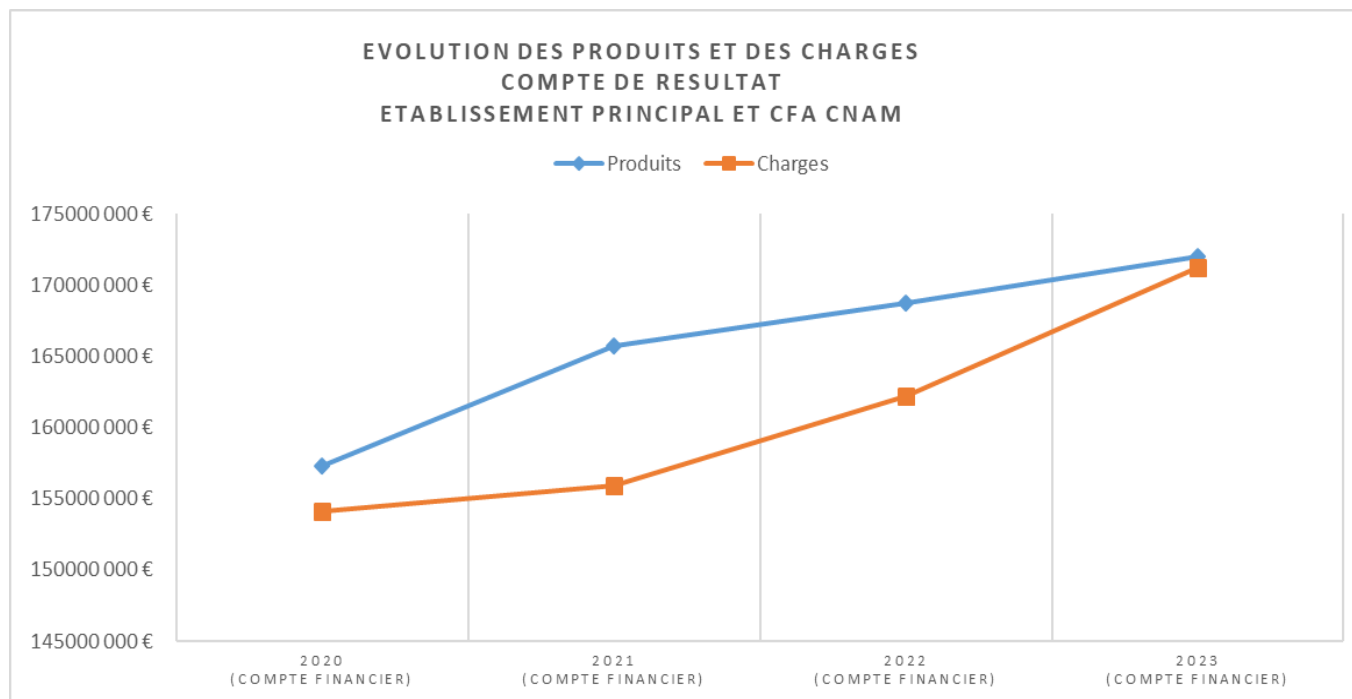
	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2024)	Reste à exécuter CP (à compter de 2024)	Financement sur fonds de roulement
Opérations immobilières réglementaires					
Mise aux normes d'accessibilité des sites	2017-2024	5 145 000 €	1 229 732 €	1 620 008 €	1 620 008 €
Sécurité incendie site Montgolfier	2017-2024	2 255 354 €	- €	2 315 €	2 315 €
Mise en sécurité incendie des entresols Montgolfier	2021-2024	3 470 860 €	1 451 394 €	2 664 574 €	2 664 574 €
Opérations immobilières hors CPER et réglementaires					
Réalisation de voies "échelle" cour Lavoisier - site Saint-Martin	2019-2023	720 000 €	1 802 €	145 867 €	145 867 €
Amphi 2 et GL : remplacement des sièges, réfection peinture et sol	2019-2021	250 000 €	5 747 €	8 670 €	8 670 €
Aménagement de l'accueil du Musée	2019-2022	272 991 €	9 246 €	9 246 €	9 246 €
Déplacement de la médecine de prévention	2020-2021	160 000 €	15 017 €	15 017 €	15 017 €
Mise en sécurité incendie des Réserves du musée	2020-2021	250 000 €	19 216 €	19 922 €	19 922 €
Mise en sécurité IAT	2017-2024	119 369 €	33 428 €	33 428 €	33 428 €
Réhabilitation de la zone 37-39 en RDC et RDJ	2019-2024	1 400 000 €	7 587 €	84 294 €	84 294 €
Ravalement de façade et remplacement menuiseries extérieures - site Gay-Lussac	2019-2024	1 698 200 €	33 525 €	76 388 €	76 388 €
Participation financière projet immobilier "Synergie 2"	2020-2024	1 500 000 €		450 000 €	450 000 €
Réhabilitation des locaux & optimisation des surfaces (déplacement du CDFT)	2018-2020	308 046 €	2 376 €	3 915 €	3 915 €
Reprise des structures de la salle de lecture	2009-2020	690 423 €	19 553 €	19 553 €	19 553 €
Réhabilitation de la salle des sports	2018-2021	728 873 €	10 445 €	11 945 €	11 945 €
Réhabilitation des locaux - atelier central reprographie	2018-2020	906 755 €	2 954 €	2 954 €	2 954 €
Rénovation des locaux de la DAG	2020-2023	400 000 €	15 762 €	15 762 €	15 762 €
Climatisation de la salle d'exposition du musée	2021-2022	353 000 €	1 977 €	1 977 €	1 977 €
Migration de l'autocommutateur téléphonique "Pabx"	2022-2024	150 000 €	7 639 €	26 827 €	26 827 €
Raccordement du site Saint-Martin au réseau d'eau glacée parisien	2023-2026	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €
Aménagement du Parvis du site du Landy	2023-2024	102 000 €	99 483 €	102 000 €	51 000 €
Travaux de rénovation EPN01 et EPN04	2023-2024	550 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €
Travaux de rénovation accès 7	2023-2024	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Travaux de rénovation accès 14	2023-2024	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Rénovation couloir du musée et bureaux Vertbois RDC	2023-2024	130 000 €	130 000 €	130 000 €	130 000 €
Rénovation et réhabilitation de l'espace de restauration	2023-2024	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Remplacement Stores rue Conté	2023-2024	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Réhabilitation des 4 ascenseurs	2024-2025	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €
TOTAL		24 070 871 €	6 156 882 €	8 504 661 €	8 453 662 €

Annexe 3: les programmes d'investissement en cours en 2024

	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2024)	Reste à exécuter CP (à compter de 2024)	Financement sur fonds de roulement
Equipement bâtiments Landy 2 et Synergie 2					
Equipement du bâtiment Landy 2	2023-2024	1 000 000 €	548 582 €	927 803 €	
Equipement informatique Landy & Synergie	2023-2024	1 212 120 €	661 037 €	705 431 €	705 431 €
Equipement Synergie 2	2023-2024	1 950 000 €	968 948 €	1 198 962 €	1 198 962 €
Autres opérations d'investissement					
Programme équipement de recherche	2019-2024	1 358 382 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Refonte du site WEB	2023-2024	540 000 €	540 000 €	540 000 €	540 000 €
Installation d'un CRM	2024-2025	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
reliquat CVEC			237 000 €	266 000 €	266 000 €
TOTAL		6 260 502 €	3 375 567 €	4 058 196 €	3 130 393 €
Opérations financées dans le cadre du CPER 2016-2022					
Réhabilitation des combles de la salle des textiles	2016-2022	2 748 541 €	3 263 €	24 187 €	
Réhabilitation des salles de cours 30-34	2016-2022	2 519 071 €	159 652 €	172 899 €	
Réhabilitation du bâtiment accès 6	2018-2022	180 448 €	10 928 €	12 635 €	
TOTAL		5 448 059 €	173 844 €	209 721 €	163 027 €
Opérations financées dans le cadre du PLAN DE RELANCE					
Rehabilitation du bâtiment accès 6	2021-2023	2 719 968 €	14 651 €	67 693 €	67 693 €
TOTAL		2 719 968 €	14 651 €	67 693 €	67 693 €
Opérations financées dans le cadre du CPER 2023-2027					
Réhabilitation de la salle des textiles	2023-2025	2 800 000 €	2 800 000 €	2 800 000 €	800 000 €
réhabilitation des amphithéâtres PP, Y et Z	2024-2027	5 000 000 €	5 000 000 €	5 000 000 €	
TOTAL		7 800 000 €	7 800 000 €	7 800 000 €	800 000 €
Opérations financées dans le cadre du plan de résilience 2					
Opérations financées dans le cadre du Plan de résilience 2 (raccordement réserves du musée et site Gay Lussac au réseau de chaleur urbain, calorifugeage réseaux primaires de distribution eau chaude site Montgolfier)	2023-2026	518 700 €	782 €	785 €	785 €
TOTAL		518 700 €	782 €	785 €	785 €
TOTAL GENERAL		46 818 100 €	17 521 726 €	20 641 056 €	12 615 560 €

Annexe 4 : Comptes de résultat de 2020 à 2023

	2020 (compte financier)	2021 (compte financier)	2022 (compte financier)	2023 (compte financier)	% Evolution 2022-2023
Produits	157 304 107 €	165 714 812 €	168 733 466,92 €	172 023 141,95 €	1,95%
Charges	154 082 204 €	155 890 358 €	162 213 973,44 €	171 208 253,65 €	5,54%
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>3 221 903 €</i>	<i>9 824 454 €</i>	<i>6 519 493 €</i>	<i>814 888,30 €</i>	



Annexe 5 : Evolution détaillée par composantes des produits de 2019 à 2023

	2019 Produits	2020 Produits	2021 Produits	2022 Produits	2023 Produits	Variation 2023/2022	Evolution 2023/2022 en %
Etablissement principal							
CRB_Formation	28 715 298 €	24 809 301 €	26 775 197 €	26 281 602 €	25 340 950 €	-940 652	-3,58%
CRB_Recherche	4 559 018 €	5 664 699 €	6 838 262 €	7 369 632 €	5 761 927 €	-1 607 705	-21,82%
CRB_Culture scientifique et technique	1 197 908 €	372 156 €	442 787 €	1 243 452 €	1 723 215 €	479 763	38,58%
CRB_Patrimoine	652 584 €	401 888 €	832 644 €	439 196 €	850 139 €	410 943	93,57%
CRB_Services centraux et Généraux	4 523 913 €	3 438 045 €	3 306 719 €	3 854 396 €	4 049 729 €	195 333	5,07%
CRB_Gestion RH	1 403 159 €	780 854 €	1 954 904 €	2 030 168 €	1 717 866 €	-312 301	-15,38%
Total ressources propres Etablissement principal	41 051 879 €	35 466 943 €	40 150 514 €	41 218 447 €	39 443 826 €	-1 774 620	-4,31%
Subvention pour charges de service public	111 188 113 €	111 918 302 €	114 899 579 €	115 682 135 €	120 489 966 €	4 807 831	4,16%
Total Etablissement principal	152 239 992 €	147 385 245 €	155 050 093 €	156 900 582 €	159 933 792 €	3 033 211	1,93%
CFA Cnam Ile de France	4 123 740 €	4 659 643 €	5 079 766 €	5 200 389 €	4 934 311 €	-266 079	-5,12%
QP_AMORTISSEMENT	5 230 872 €	5 100 681 €	5 307 289 €	5 785 459 €	5 944 371 €	158 912	
REPRISES SUR PROVISIONS_DEPRECIATIONS	319 391 €	158 538 €	277 665 €	847 037 €	1 210 669 €	363 632	
TOTAL ETABLISSEMENT (hors fondation)	161 913 996 €	157 304 107 €	165 714 812 €	168 733 466 €	172 023 142 €	3 289 675,56 €	1,95%

Annexe 6 : Evolution de la subvention de charges pour service public (SCSP) attribuée par l'Etat

Subventions pour charges de service public (SCSP)	2019	2020	2021	2022	2023	Notification initiale 2024 (14 mars 2024)	VARIATION 2024/2023	Explications Variation 2024 - 2023
Crédits de masse salariale	92 150 487 €	93 149 991 €	94 376 408 €	95 658 640 €	99 287 558 €	100 115 256 €	827 698 €	Evolution en raison de la poursuite dotation pour la mise en œuvre mesures RH de la loi programmation recherche et loi de transformation de la fonction publique + financement mesures salariales RDV juin 2023 + financement de 3 postes
Crédits de masse salariale_ actions spécifiques : projets retenus dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG)			270 000 €	440 000 €	390 000 €	0 €	-390 000 €	Financement projets dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (notifié en cours d'exercice)
Crédits de masse salariale_ actions spécifiques : remboursement des charges salariales sur heures complémentaires (loi TEPA)			278 223 €				0 €	
Crédits de fonctionnement	17 898 854 €	17 848 237 €	18 029 648 €	18 139 428 €	18 141 397 €	18 193 141 €	51 744 €	LPR 2024 "dotation au démarrage laboratoire"
Crédits de fonctionnement _Actions spécifiques	529 897 €	606 074 €	484 300 €	1 114 067 €	975 811 €	290 433 €	-685 378 €	Hausse ponctuelle en 2023 soutien "surcoût énergie" de 474 376€ (soutien 2022= 652 539€) Financement appel à projet "dialogue entre sciences et société" 66k€
Opérations immobilières	705 000 €	314 000 €	325 000 €	150 000 €	580 000 €	365 000 €	-215 000 €	subvention mise en sécurité (365k€) ☐
Plan de relance_Masse salariale FSS			1 136 000 €	180 000 €	1 115 200 €	0 €	-1 115 200 €	Plan de relance _financement des places bac+1 FSS _ financement pour 2022/2023 reçu fin 2023 (Programme terminé)
Total	111 188 113 €	111 918 302 €	114 899 579 €	115 682 135 €	120 489 966 €	118 963 830 €	-1 526 136 €	

Evolution /exercice précédent en €	659 079,00 €	730 189,00 €	2 981 277,00 €	782 556 €	4 807 831 €	-1 526 136 €
Evolution /exercice précédent en %	1%	1%	2,66%	0,68%	4,16%	-1,27%

Annexe 7 : Evolution des charges (compte de résultat) 2020 à 2023

	2020 (compte financier)	2021 (compte financier)	2022 (compte financier)	2023 (compte financier)	% Evolution 2022-2023	Evolution en € 2022-2023
charges de personnel	111 945 094 €	111 000 919 €	115 067 638,17 €	121 784 108,67 €	5,84%	6 716 470,50 €
charges de fonctionnement	31 194 799 €	34 113 920 €	36 810 183,69 €	39 172 590,11 €	6,42%	2 362 406,42 €
amortissement & provisions	10 942 311 €	10 775 519 €	10 336 151,58 €	10 251 554,87 €	-0,82%	- 84 596,71 €
Total charges	154 082 204 €	155 890 358 €	162 213 973 €	171 208 253,65 €	5,54%	8 994 280,21 €

Evolution des coûts de l'énergie :

COMPTE	Désignation compte	2020 Compte financier	2021 Compte financier	2022 Compte financier	2023 Compte financier	variation en € 2023/2022	Prévision BI 2024	Evolution 2024/2023	Evolution 2024/2021
60611000	Electricité	1 069 507,11 €	1 114 282,49 €	1 434 501,59 €	2 747 442,59 €	1 312 941,00	2 130 000,00 €	- 617 442,59 €	1 015 717,51 €
60612000	Carburants et lubrif	54 896,94 €	56 293,19 €	84 247,94 €	70 714,95 €	-13 532,99	110 000,00 €	39 285,05 €	53 706,81 €
60613000	Gaz	109 770,40 €	118 306,04 €	103 582,73 €	183 012,12 €	79 429,39	97 000,00 €	- 86 012,12 €	- 21 306,04 €
60614000	Chauffage sur reseau	610 880,82 €	704 944,16 €	757 561,83 €	714 855,66 €	-42 706,17	1 012 000,00 €	297 144,34 €	307 055,84 €
60617000	Eau	135 197,37 €	114 102,72 €	186 106,93 €	140 924,96 €	-45 181,97	207 500,00 €	66 575,04 €	93 397,28 €
	Total	1 980 252,64 €	2 107 928,60 €	2 566 001,02 €	3 856 950,28 €	1 290 949,26 €	3 556 500,00 €	- 300 450,28 €	1 448 571,40 €

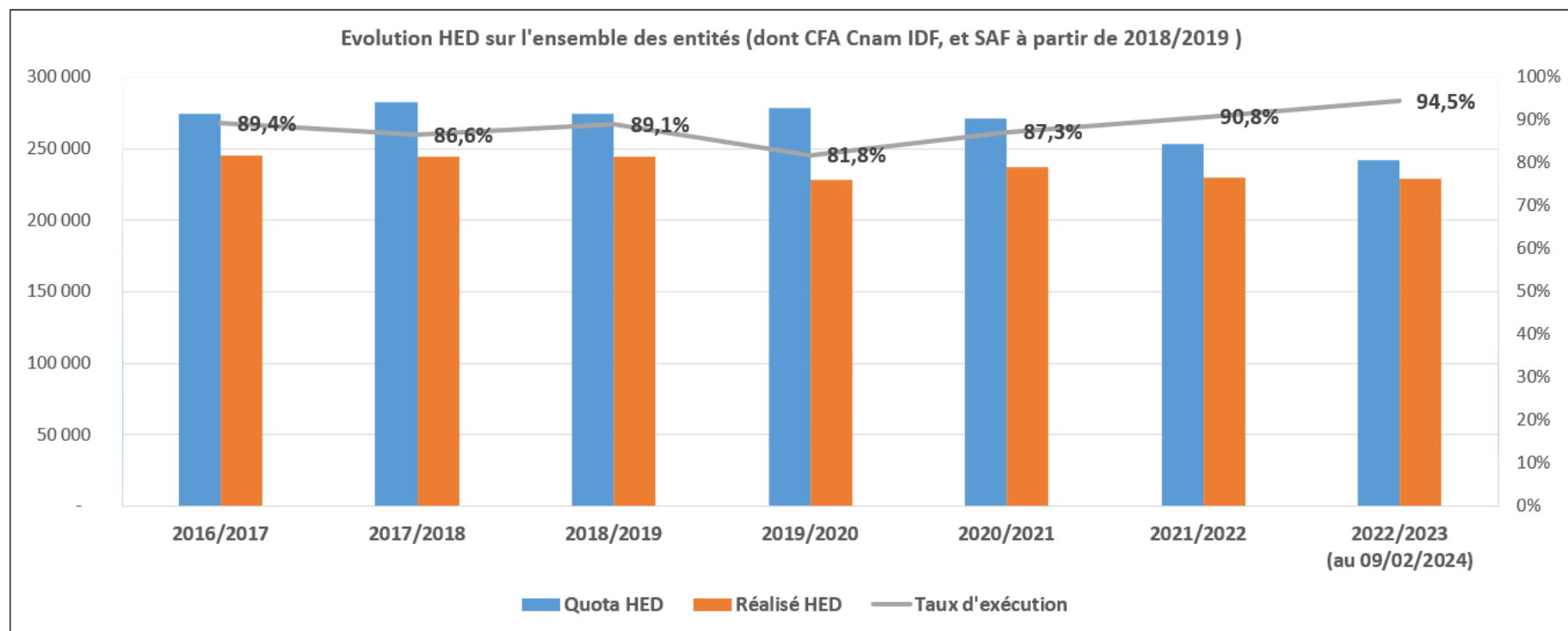
Annexe 8: Evolution du taux d'exécution budgétaire

		2019 Taux exécution	2020 Taux exécution	2021 Taux exécution	2022 Taux exécution	Budget 2023 (BR3 2023)	2023 Budget exécuté	2023 Taux exécution
Dépenses (AE)	Personnel	95%	95%	95%	96%	126 239 894 €	123 962 757,29 €	98%
	Fonctionnement	85%	70%	76%	79%	41 481 435 €	34 942 473,97 €	84%
	Investissement	75%	60%	74%	64%	12 766 974 €	8 109 050,27 €	64%
	TOTAL	91%	87%	89%	90%	180 488 303 €	167 014 281,53 €	93%
Dépenses (CP)	Personnel	95%	95%	95%	96%	126 239 894 €	123 962 757,29 €	98%
	Fonctionnement	78%	71%	77%	79%	42 501 470 €	34 967 172,36 €	82%
	Investissement	66%	69%	60%	66%	13 259 604 €	9 085 471,56 €	69%
	TOTAL	89%	87%	88%	90%	182 000 968 €	168 015 401,21 €	92%
Recettes	Recettes globalisées	93%	89%	98%	94%	172 542 076 €	168 521 696,66 €	98%
	Recettes fléchées	245%	71%	67%	77%	1 467 657 €	1 968 959,18 €	134%
	Total recettes	94%	89%	98%	94%	174 009 733 €	170 490 655,84 €	98%

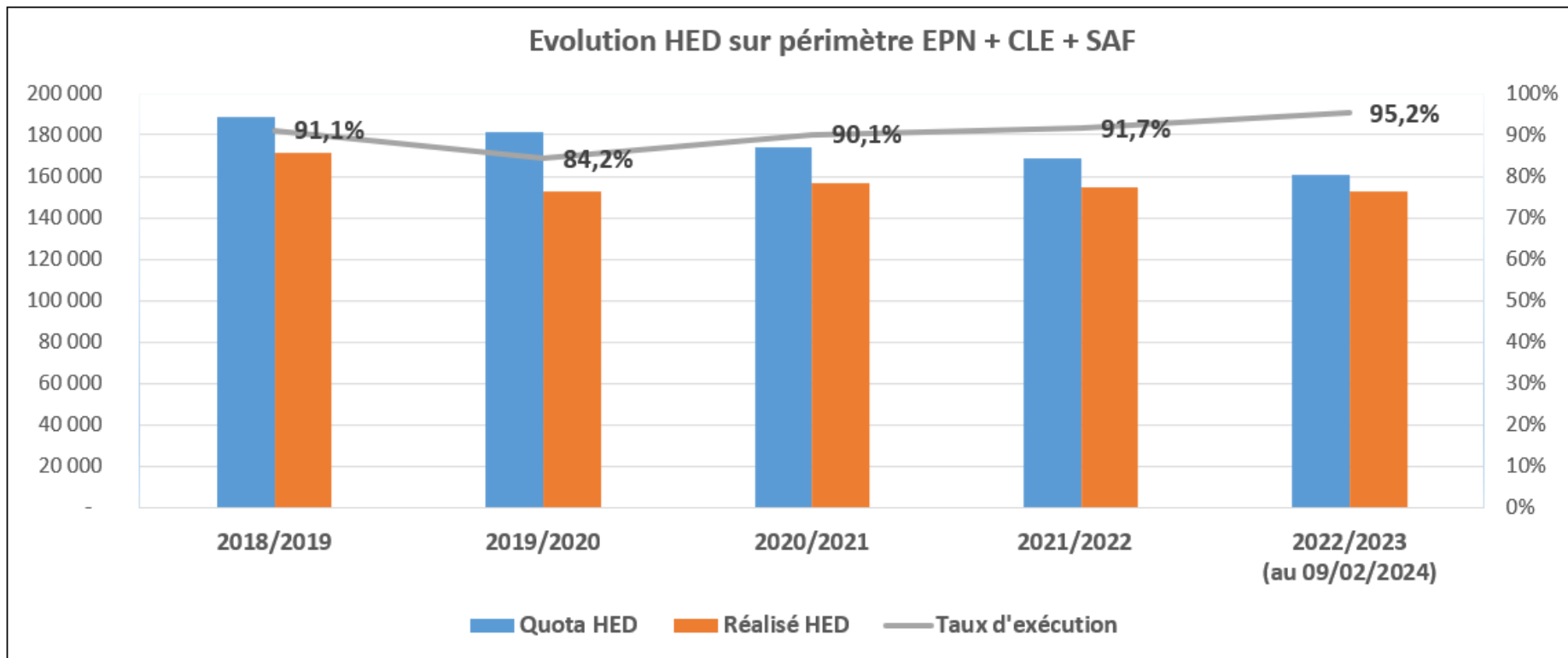
Annexe 9: Evolution des dépenses de personnel de 2021 à 2024

	2021 Compte financier Etablissement	2022 Compte financier Etablissement	2023 Compte financier Etablissement	Variation 2023/2022	2024 Budget initial Etablissement	Variation BI2024/ réalisé 2023
Personnel fonctionnaire et contractuel (hors convention)	102 167 979,29 €	105 425 237,26 €	111 106 168,25 €	5 680 930,99 €	115 562 800 €	4 456 631,75 €
Personnel sur convention	3 119 781,95 €	3 265 247,80 €	3 799 821,88 €	534 574,08 €	5 172 764 €	1 372 942,12 €
Vacations administratives & activités accessoires	1 520 179,83 €	1 243 931,94 €	1 497 735,59 €	253 803,65 €	1 741 634 €	243 898,41 €
Vacations d'enseignement	7 222 312,33 €	7 325 989,28 €	7 470 010,73 €	144 021,45 €	8 889 343 €	1 419 332,27 €
Total Dépenses de personnel	114 030 253,40 €	117 260 406,28 €	123 873 736,45 €	6 613 330,17 €	131 366 541 €	7 492 804,55 €

Annexe 10 : Evolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement



Annexe 10 : Evolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement



Annexe 11 – bilan des actions du DOB 2024

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
Consolider les chantiers RH déjà engagés au service des agents	<ul style="list-style-type: none">• Mieux reconnaître l'engagement des agents et renforcer l'attractivité du Cnam<ul style="list-style-type: none">• Adaptation de la politique RH Biatss au regard des enjeux d'attractivité (CDD de 3 ans, souplesse dans le télétravail)• Montée en puissance du RIPEC et réflexion sur de nouveaux statuts enseignants• Consolidation du référentiel de rémunération des contractuels ;• Poursuivre le déploiement des parcours de formation proposés dans le cadre de l'Ecole de développement des compétences.• Renforcer la fonction managériale d'accompagnement et d'évaluation des agents• Déployer et installer le nouveau SIRH de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place du RIPEC C1 et C3, cible septembre 2024 pour la CE• Mise en place du statut de conférencier et de professeur affilié• Refonte de la formation des managers

Axes stratégiques	Actions 2024	
<p><u>Transversal</u> : appuyer l'ouverture internationale du Cnam</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Porter le projet de participation du Cnam à une alliance européenne • Développer la présence du Cnam dans les appels à projets internationaux • Développer une offre de formation à destination des nouveaux arrivants en France 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'alliance européenne déposé en février 2024 • 2 certificats pour étudiants internationaux lancés en 2024
<p><u>Transversal</u> : redéfinir les modèles économiques avec les centres en région</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'analyse des flux financiers et d'activité entre l'établissement public et les centres Cnam en région; • Consolider l'activité du GIE Cnam-IDS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan financier finalisé sur les formations bac+1 • Budget 2024 du GIE voté fin 2023
<p><u>Formation</u> : mettre en place trois premières écoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer trois écoles autour de thématiques fortement identifiables : la transformation écologique, la santé et l'énergie • Proposer dans ce cadre une offre de formation différenciante et orientée métiers • S'appuyer sur la transversalité des enseignements du Cnam 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des écoles de la transition écologique et de l'énergie

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
<p><u>Formation</u> : Reconstruire la présentation de l'offre de formation, notamment autour des écoles et d'un site internet rénové</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions de rationalisation de l'offre de formation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Animer les équipes pédagogiques nationales en privilégiant la dimension transversale et la mutualisation des moyens ; ✓ Favoriser les échanges et synergies notamment par la mutualisation des emplois ; ✓ Poursuivre la fermeture des unités d'enseignement et des certifications au public trop réduit. 	<p>Organisation de dialogues de gestion annuels avec les directions d'EPN et mise en place de réunions bimensuels avec l'ensemble des SG d'EPN</p> <p>Incitation à la mutualisation des moyens dans le cadre du PPI et de l'APPI</p> <p>Taux d'exécution des heures d'enseignement supérieur à 95% (cf. annexe 10)</p> <p>Enveloppe d'HED des EPN qui passe de 175 000 à 160 000 HED en 4 ans</p>

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
<p><u>Formation</u> : Reconstruire la présentation de l'offre de formation, notamment autour des écoles et d'un site internet rénové</p>	<ul style="list-style-type: none">• Encourager et accompagner la co-construction de l'offre de formation entre EPN, CFA-IDF, EICnam, Cnam Entreprises, réseau de la réussite Vincent Merle et centres en région, afin de mieux répondre aux besoins des territoires et des milieux socio-professionnels.• Améliorer la lisibilité de l'offre de formation et renforcer encore son lien avec la recherche• Refondre le site internet pour en faire la vitrine de l'offre de formation du Cnam	<p>Dialogue sur l'offre de formation et l'allocation des heures avec dorénavant chacune des entités pédagogiques</p> <p>Incitation auprès des EPN à mobiliser le CFA du Cnam pour toute nouvelle formation en apprentissage</p> <p>Mise en place de deux écoles à la rentrée 2024 : Santé et IA & Numérique</p> <p>Cf. Pascale sur le site Web</p>

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
<p><u>Formation</u> : Maintenir une offre de formation en prise avec les attentes du public</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite du développement de l'offre de formation en apprentissage pour répondre aux nouveaux besoins (numérique, santé, informatique...);• Mobilisation accrue du CFA du Cnam et redéfinition des relations entre le Cnam et les CFA extérieurs• Poursuite du développement de l'innovation pédagogique dans les parcours de formation• Mise en place d'une approche « marketing » de l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none">• Le CFA du Cnam se développe : rentrée 2023-2024 avec +30% d'alternants• Chaque partenariat avec un CFA extérieur est rediscuté lors de la mise à jour des conventions• L'appel à projets pédagogiques innovants finance de nouveau 3 projets en 2024 (16 projets depuis sa mise en place)

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
<p><u>Recherche</u> : Développer la recherche académique et industrielle au niveau national et international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le programme pluriannuel de soutien aux équipements des laboratoires (renouvellement et innovation) (220k€ par an) • Renforcer l'accueil et l'installation des MCF nouvellement nommés au Cnam pour les aider à s'investir dans des projets • Renforcer les recherches participatives 	<ul style="list-style-type: none"> • 220k€ maintenus pour le PPI • Maintien de la dotation à 6k€ pour tout nouveau MCF • Signature d'accord EHESP pour la santé et le travail
<p><u>Recherche</u> : Repositionner le Cnam dans la réponse aux appels à projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer la réponse aux appels à projets par un appui spécifique • Redéfinir les financements par AAP 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'une cellule d'appui aux appels à projets de 3 ETP

Axes stratégiques	Actions 2024	
<p>Développer le patrimoine, l'information et la culture scientifique et technique</p>	<ul style="list-style-type: none">• Finaliser le projet scientifique et culturel du Musée ;• Poursuivre les efforts d'attractivité du musée pour accroître sa fréquentation ;• Travailler à la rationalisation des réserves du musée, et notamment des réserves externalisées, dans une perspective de diminution des dépenses ;• Poursuivre le développement de la politique de science ouverte ;• Augmenter les ressources propres générées par l'évènementiel et poursuivre la politique de maîtrise des exonérations ;• Poursuivre les projets de transfert des collections documentaires et archivistiques vers le nouveau bâtiment du Landy	<ul style="list-style-type: none">• Appui de Mme Mariani-Ducray et recours à une programmiste pour une cible de PSC fin 2024• Fréquentation du musée passée de 219 000 à 270 000 visiteurs entre 2022 et 2023

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
Garantir une trajectoire financière pluriannuelle soutenable	<p>Rétablir une dynamique de croissance des ressources propres</p> <p>Mettre en place des frais de gestion internes des contrats</p> <ul style="list-style-type: none">•Consolider les dispositifs de pilotage pluriannuel, notamment des emplois et de la masse salariale :•Prévoir et maîtriser les flux de recrutement en inscrivant le dialogue de gestion RH annuel dans une perspective pluriannuelle (évolution des moyens, des besoins et de l'activité);•Programmer les campagnes de recrutement pour permettre une meilleure visibilité de la trajectoire de la masse salariale.•Initier la mise en place d'une comptabilité analytique	<p>Augmentation du nombre d'auditeurs (+ 5% en 2023-2024/2022-2023)</p> <p>Consolidation des prévisions de départ à la retraite dans le cadre des dialogues de gestion</p>

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
<p>Poursuivre les efforts de maîtrise des enveloppes d'heures d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à l'application des règles des seuils d'ouverture des UE• Saturer les heures statutaires en réduisant toute forme de sous-service, avant de faire appel à des vacataires.• Au regard du pré-dialogue de gestion, plafonner à 160 000 HED les heures d'enseignement dans les EPN et au CLE. L'enveloppe pour Cnam entreprises, l'Eicnam et le CFA sera établie en fonction de l'évolution de l'activité financée	<ul style="list-style-type: none">• La fermeture de chaque UE sous seuil depuis plus de 3 ans est discuté lors des dialogues annuels sur l'offre de formation• L'enveloppe d'HED globale des EPN passe de 175 000 HED en 2020-2021 à 160 000 HED en 2024-2025

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
Contenir les dépenses de fonctionnement et d'investissement	<ul style="list-style-type: none">• Pour la construction du budget 2024, il est proposé de rebaser les enveloppes de fonctionnement au regard des dépenses exécutées et de la construction d'un tendancier de la dépense• Anticiper les décalages d'activité et les besoins de reprogrammation éventuels, notamment pour les opérations pluriannuelles immobilières (patrimoine).• Poursuivre les axes de la politique achat présentés au conseil d'administration du 10 mars 2022• Développement de la politique RSE de l'établissement, avec une prise en compte accrue des enjeux de développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un tableau de bord des priorisations et réalisations des travaux sur l'exercice en cours• Croissance de 200 % par rapport à 2022 du nombre de marchés qui incluent une clause d'insertion sociale

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
Continuer la simplification administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier le paiement en ligne dans le processus d'inscription pédagogique; • Elargir l'emploi de la solution de parapheur électronique dématérialisé (<i>e-parapheur</i>) ; • Décentraliser les actes de gestion au plus près des responsabilités • Démarche de formalisation écrite des procédures • Mettre en place une procédure allégée de déclaration de cumul en application de la LPR • Alléger les procédures de recrutement des vacataires • Finaliser le projet de réorganisation et modernisation de l'accueil téléphonique lancé en 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place pour la rentrée 2023 d'une première possibilité d'inscription sans papier • Utilisation du e-parapheur pour les ordres de mission et les achats • Actes relatifs aux élections délégués • Formalisation des procédures de recrutement (Biatss comme EC) et d'avancement • Application dématérialisée « cumul » • Recours au statut de conférencier • Mise en place d'un serveur vocal interactif

Axes stratégiques	Actions 2024	Bilan
Définir les axes stratégiques du contrat d'établissement		Définition de 5 axes et lancements d'ateliers pour détailler les objectifs, actions et indicateurs associés
Préparer les prochains schémas pluriannuels en lien avec le contrat d'établissement	<ul style="list-style-type: none">• Proposition d'une prolongation sur 2024 des SDRH et SPSI• Préparation des prochains SDRH et SPSI, alignés sur le contrat d'établissement (2025-2029)• Préparation d'un schéma directeur de transition énergétique	<ul style="list-style-type: none">• Travaux engagés sur le SDRH, le SDH et le SD numérique• Lancement des travaux pour le SPSI